



Analyse phonologique des voyelles nasales dans les emprunts français en arabe marocain

Achir Fouad

Université Hassan II, Casablanca, Maroc

fouadpro202@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0007-5070-5366>

Reçu le 20-07-2024 / Évalué le 15-09-2024 / Accepté le 17-11- 2024

Résumé

La présente recherche a pour objectif d'analyser les voyelles nasales contenues dans les emprunts lexicaux français en arabe marocain (AM). Les adaptations phonologiques observées sont traitées et expliquées suivant une approche théorique syncrétique, articulant plusieurs domaines de la linguistique générative, notamment la *théorie des Contraintes et Stratégies de Réparation* et les outils de la phonologie multilinéaire, en particulier la structure interne des segments. Cet article tente de montrer que les emprunts français en AM sont perçus comme des segments malformés par rapport au système linguistique de la langue d'accueil, et que leur adaptation résulte de l'interaction des contraintes phonologiques universelles ou paramétriques qui doivent être respectées.

Mots-clés : phonologie, adaptation des emprunts, voyelles nasales, français, arabe marocain

Análisis fonológico de las vocales nasales en los préstamos del francés al árabe marroquí

Resumen

El presente artículo tiene como objetivo analizar las vocales nasales encontradas en los préstamos léxicos del francés en el árabe marroquí (AM). Para explicar estos fenómenos, nos basamos en un enfoque teórico sincrético que integra varias áreas de la lingüística generativa, incluida la *teoría de las Restricciones y Estrategias de Reparación*. Además, implementamos las herramientas de la fonología multilínea, particularmente la estructura interna de los segmentos. Este artículo pretende demostrar que los préstamos léxicos del francés en el árabe marroquí se perciben como segmentos malformados en relación con el sistema lingüístico de la lengua de destino y que su adaptación resulta de la interacción de restricciones fonológicas universales o paramétricas.

Palabras clave: fonología, adaptación de préstamos, vocales nasales, francés, árabe marroquí

Phonological analysis of nasal vowels in French loans in Moroccan Arabic

Abstract

The present paper aims at analysing the nasal vowels found in French loanwords in Moroccan Arabic (MA). To explain these issues, we rely on the syncretic theoretical approach that integrates several areas of generative linguistics, including the *theory of Constraints and Repair Strategies*. In addition, we implement the tools of multi-linear phonology, particularly the internal structure of segments. This article aims to demonstrate that French lexical borrowings in Moroccan Arabic are perceived as ill-formed segments in relation to the linguistic system of the target language and that their adaptation results from the interaction of universal or parametric phonological constraints.

Keywords: phonology, loanwords adaptation, nasal vowels, French, Moroccan Arabic

Introduction

Depuis les années 90, les récentes recherches effectuées en linguistique dans le cadre des contacts de langues accordent un intérêt particulier à l'étude de l'emprunt lexical. Cette problématique continue de retenir l'attention de certains linguistes comme Silverman (1992), Paradis (1996), Paradis et LaCharité (1997, 2007), Kenstowicz (2003), Peperkamp et Dupoux (2003), Louriz (2004, 2012), Peperkamp (2005), Yip (2006), Kenstowicz et Louriz (2009), entre autres. L'emprunt lexical peut être défini comme un morphème ou élément lexical appartenant à une langue particulière (langue donneuse, L2) qui est adopté par une autre langue (langue emprunteuse, L1). En intégrant cette langue, l'emprunt lexical subit des altérations, soit des modifications phonologiques, morphologiques ou même syntaxiques afin d'obéir et se conformer aux contraintes de la L1. Le contact des langues entraîne inévitablement l'intégration d'emprunts lexicaux dans les deux sens, c'est-à-dire que les deux langues peuvent être affectées (cf. Humbley ; Jacquet-Pfau, Sablayrolles, 2011). L'emprunt lexical revêt une importance particulière dans la mesure où il ne cesse d'être utilisé dans le quotidien des locuteurs et il est aisément identifiable.

De manière générale, les emprunts français subissent des altérations à plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe ainsi que la sémantique. Nous nous intéressons, dans cet article, à l'adaptation phonologique des voyelles

nasales contenues dans les emprunts français en arabe marocain (désormais AM)¹.

En ce qui concerne les données, nous nous sommes appuyé² sur un corpus de 1150 mots qui a été recueilli, à la fois, par nous-même et par des informateurs natifs ou à travers les médias, depuis l'année 2017 jusqu'à l'année 2021. Une fois que le corpus a été sélectionné et la transcription phonétique des entrées lexicales de chaque emprunt établie, à l'aide de l'A.P.I., nous avons créé une base de données numérique qui nous a permis d'exploiter le corpus de manière à mener une analyse soignée et efficiente. L'objectif de cette étude est d'identifier et analyser les contraintes phonologiques de la L1, qui permettra soit l'intégration complète des emprunts français en AM, ou exiger le respect des contraintes spécifiques de la langue emprunteuse.

1. Problématique

L'AM contient un nombre important d'emprunts lexicaux français, soit environ 1150 mots. Ces emprunts, intégrés suite au contact entre le français et l'AM durant les années 1950 et 60, remplissent une fonction particulière dans la mesure où ils ne cessent d'être utilisés dans le quotidien des locuteurs et sont généralement aisément identifiables. Cependant, leur intégration a provoqué des altérations au niveau vocalique, syllabique, morphologique et parfois sémantique. Ces altérations ne sont pas fortuites ou accidentelles, mais elles supposent une adaptation par rapport à un système différent. Par exemple, les mots [trisjan, b̥lan, ʃanʃe, ʃola, ʃaʃema, ʒaʃda, kufitir, bərməsjun], etc. témoignent tous l'intervention d'une adaptation phonologique :

¹ La variété d'Arabe Marocain que nous décrivons dans cet article, est celle que la plupart des locuteurs marocains utilisent dans la vie courante pour communiquer dans leur langue maternelle.

² Il est clairement complexe d'évaluer de manière précise le nombre d'emprunts réalisés par une langue, étant donné que de nouveaux emprunts sont constamment intégrés. On peut toutefois trouver d'autres emprunts si l'on considère les champs lexicaux spécialisés.

Français (API)		AM	Glose
/elɛktʁisjɛ̃/	→	[trisjan]	« électricien »
/plɑ̃/	→	[b an]	« plan »
/ʃɑ̃tje/	→	[ʃanʔe]	« chantier »
/ɑ̃pul/	→	[bɔ a]	« ampoule »
/batimɑ̃/	→	[baʔema]	« bâtiment »
/ʒardɛ̃/	→	[ʒarɖa]	« jardin »
/kɔ̃fityʁ/	→	[kufitir]	« confiture »
/pɛʁmisjɔ̃/	→	[bərməsjun]	« permission »

Tableau 1 : Exemples d'adaptations des voyelles nasales en AM (Élaboration propre)

On peut constater que les mots en (1), soit des mots français contenant des segments qui sont problématiques en AM, soit la présence de voyelles nasales /ɑ̃ ɔ̃ ɛ̃/, un type de voyelles qui ne correspond pas à l'inventaire des voyelles de l'arabe en général. En effet, toute voyelle nasale provenant des emprunts français subit une dénasalisation en AM. Cela signifie qu'elle est réalisée en tant que voyelle orale, suivie, le plus souvent, d'une consonne nasale, comme on peut le voir dans « plan » [plɑ̃] et « frein » [frɛ̃] qui se réalisent respectivement en AM [b|an] et [fran] avec éclatement de la voyelle nasale $\tilde{V} > VN$. Dans d'autres cas, la voyelle est tout simplement dépourvue de sa nasalité comme dans « bâtiment » [batimɑ̃] qui devient en AM [baʔema] ou encore complètement élidée comme dans « ampoule » [ɑ̃pul] qui devient [bɔ|a].

Il faut admettre d'emblée que l'emprunt ne reste pas intact lorsqu'il passe d'un système phonologique à un autre, qui est généralement distinct. Un mot étranger, une fois intégré dans la langue emprunteuse, devra se conformer aux contraintes de cette langue et par conséquent subir des alternances au niveau phonologique, morphologique et même sémantique. Cela revient à poser deux questions de recherche :

- Quels types d'alternances phonologiques subissent les emprunts français lors de leur adaptation en AM ?
- Quelles explications phonologiques peuvent être avancées pour justifier ces transformations ?

2. Corpus et méthodologie

Pour ce travail, nous avons dénombré un total de 1500 mots qui ont été recueillis depuis l'année 2017 jusqu'à l'année 2021. Après avoir sélectionné le corpus et transcrit les prononciations de chaque emprunt à l'aide du système A.P.I., nous avons constitué une base de données numérique, qui nous permet d'explorer notre corpus de façon efficace. Il convient de signaler que notre étude se concentre exclusivement sur les emprunts solidement intégrés au lexique marocain. De même, les emprunts susceptibles d'avoir été influencés par des facteurs autres que phonologiques ont été éliminés.

Le corpus d'emprunts qui nous a servi de cadre d'analyse provient de la pratique quotidienne que nous trouvons dans les conversations spontanées par nous-mêmes et par des locuteurs marocains, généralement non scolarisés. Nos informateurs occupent diverses fonctions, notamment des mécaniciens, des fabricants, des maçons, des électriciens, d'anciens militaires, etc. Ce corpus oral est composé de trente-cinq entretiens avec des locuteurs marocains natifs, hommes et femmes, présentant des profils et des niveaux divers, ayant entre 18 et 68 ans.

Les rencontres se sont déroulées de façon décontractée sur le lieu de travail des informateurs. Chaque personne a été interviewée individuellement, face-à-face, lors des séances d'environ dix minutes chacune. En essayant de susciter les emprunts, plusieurs questions ont été également posées aux informateurs telles : Quel terme utilisez-vous pour désigner cet objet ou cette action ? À quoi consiste votre activité professionnelle ? L'objectif de l'entrevue est d'amener les personnes interrogées à présenter et à décrire leurs activités, que ce soit au travail ou au domicile. L'enregistrement audio est effectué à l'aide d'un magnétophone, soit un total de quinze heures de discussions orales des interlocuteurs. Un corpus a été également collecté à partir des informations médiatisées (télévision et radio notamment), des commentaires et *textos* en AM sur les réseaux sociaux, en effectuant un enregistrement du contenu audio, soit au total 10 heures environ.

Une fois que nous avons sélectionné les données et recueilli les transcriptions de chaque mot emprunté, nous avons développé une base de données qui nous a servi à examiner en détail ce corpus. Une feuille de

calcul électronique a été créée comprenant plusieurs champs, rassemblant ainsi toutes les données importantes concernant chaque mot du corpus. Ce système permettait de se focaliser sur des champs particuliers ou d'effectuer des sélections en appliquant des filtres, offrant ainsi une grande flexibilité dans notre analyse.

On peut ainsi dire que l'emprunt découle de la coexistence de deux communautés linguistiques et culturelles différentes. Peu importe la nature de cette coexistence, qu'elle soit due à un contact géographique ou imposée par la colonisation, il entraîne toujours un échange et engendre de nombreux emprunts.

3. Emprunt lexical

L'emprunt linguistique demeure une notion difficile à définir étant donné qu'il se manifeste de diverses formes. Pour Dubois *et al.* :

[...] il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. (Dubois et al. 1994 : 177).

Dans cette recherche, un emprunt français est considéré intégré dans l'AM s'il est régulièrement utilisé par les locuteurs et s'il a été soumis à des adaptations phonologiques et morphosyntaxiques pour correspondre au système de cette langue. L'intégration se fait à des niveaux différents. Guilbert (1975) avance trois critères pour expliquer le processus d'intégration des emprunts :

(i) critère phonologique : l'emprunt s'est adapté au système phonologique de la langue d'accueil, (ii) critère morpho-syntaxique : l'assimilation de l'emprunt par les règles morpho-syntaxiques de la langue d'accueil, et (iii) critère sémantique : l'emprunt est adopté sous sa forme monosémique (Guilbert, 1975 : 96-98).

Le terme peut être emprunté avec presque la même prononciation d'origine comme nous pouvons avoir une adaptation des segments de la L2 aux segments les plus proches de la L1. En fait, si celui qui emprunte connaît parfaitement la langue prêteuse, il reprend exactement les sons qu'il a perçus. Mais si l'emprunteur n'est pas scolarisé, il prononce à sa guise ce

qu'il pense avoir entendu. Étant donné que la plupart des emprunteurs sont monolingues, il est attendu que le grand nombre de mots empruntés auront subi des altérations. On peut donc déduire que les emprunts anciens sont mal formés par la faute de la non scolarisation des locuteurs.

4. Revue de littérature

Plusieurs études ont été menées sur différents aspects de la phonologie des emprunts français en AM. On peut citer les recherches menées par des linguistes tels que Paradis, Lebel et LaCharité (1993), Paradis et LaCharité (1997), et Paradis (2001), qui soutiennent que, dans la langue emprunteuse, l'input³ prend la forme d'une structure phonologique et pas seulement celle d'un signal acoustique. En fait, Paradis et al. ne rejettent pas l'approximation phonétique : celle-ci sert d'input à l'emprunteur, c'est-à-dire de forme sous-jacente (FSJ).

D'autres chercheurs qui optent pour l'hypothèse phonologique ont développé un modèle d'adaptation phonologique d'emprunts qui repose non pas sur la perception acoustique du mot emprunté, mais plutôt sur une analyse phonologique réalisée par les locuteurs, c'est-à-dire la représentation mentale des éléments issus de la langue étrangère. Par exemple, Hyman (1970), Kaye et Lowenstamm (1984) ainsi que Prunet (1990) ont choisi d'analyser les emprunts en se basant sur la représentation phonologique du segment. Autrement dit, l'output phonétique est considéré comme une forme spécifique à laquelle sont appliquées les contraintes phonologiques de la L1.

Pour Paradis et LaCharité (1997) aussi, l'input de la L2 constitue la FSJ à partir de laquelle les adaptations sont appliquées dans la L1. Cette notion soulève la question fondamentale, à savoir : comment les locuteurs de la langue emprunteuse peuvent-ils reconnaître et traiter des représentations ou structures phonologiques non permises dans leur système phonologique ? Les linguistes suggèrent que ce sont les locuteurs bilingues qui empruntent, ayant ainsi accès au code phonologique de leur langue maternelle pour effectuer ces adaptations.

³ L'input est défini comme « l'ensemble des données et informations que le locuteur reçoit en langue cible » (Wenski, 2005 : 67).

L'approche phonologique avance que l'adaptation des emprunts est basée sur la compétence des bilingues dans les deux langues : langue source (L2) et langue emprunteuse (L1). Autrement dit, la forme phonétique de la L2 est traduite en tant que forme phonologique dans la L1, et en conséquence, elle doit respecter les contraintes phonologiques de la L1. Ainsi, l'hypothèse soutenue par Paradis et LaCharité (1997) postule que *c'est l'output lexical ou syntaxique qui est incorporé et assujéti aux contraintes de la langue d'accueil* (Paradis, LaCharité, 1997 : 76).

Rappelons que Paradis traite des langues où les emprunts ont été véhiculés par des bilingues, alors que notre étude focalise principalement sur les emprunts introduits par des monolingues non scolarisés ou peu, et où les mots empruntés sont complètement intégrés et employés aussi bien par les personnes bilingues que par les locuteurs monolingues.

En définitive, les études qui traitent des adaptations phonologiques de l'emprunt dans l'approche de la théorie des contraintes et stratégies de réparation (TCSR⁴) montrent que la structure problématique de la L2, celle qui enfreint une ou plusieurs contraintes de la L1, est généralement adaptée par le biais de stratégies de réparation. Ces stratégies de réparation visent à réparer les contraintes violées de la L1. De plus, ces stratégies révèlent que la perte de segments est souvent prévisible selon les contextes phonologiques.

Après avoir exposé des analyses antérieures concernant le phénomène de l'emprunt, et particulièrement les emprunts français en AM, on pourrait ainsi conclure que les adaptations phonologiques sont aisément expliquées dans les modèles qui recourent aux contraintes et réglages paramétriques. Ces travaux, s'inscrivant dans un cadre générativiste, visent à aller au-delà d'une simple description pour parvenir à une explication approfondie. Ils se sont concentrés sur l'analyse des phénomènes et des processus qui n'avaient pas encore fait l'objet d'une explication précise.

5. Analyse phonologique des voyelles nasales /ã ã õ/

Cette partie traite de l'adaptation phonologique des voyelles nasales [ã, ã, õ] contenues dans les emprunts français en AM comme dans ([b]an]

⁴ Cf. Achir, F. (2021) pour une description détaillée de la TCSR.

« plan », [ʃifun] « chiffon », [ʒəɾɖ-a] « jardin »). Les voyelles nasales étant absentes dans le système de l'AM, il n'est pas surprenant de les voir prendre une forme différente une fois introduites en AM. Autrement dit, ces voyelles subissent une certaine adaptation afin de respecter les contraintes de la langue emprunteuse. Ces voyelles problématiques en AM apparaissent dans 342 emprunts sur les 1150 cas inventoriés dans notre corpus. Les statistiques en (2) exposent les pourcentages d'adaptations des voyelles nasales dans les emprunts français en AM.

	Voyelles nasales	Pourcentage
Cas analysés	342	100 %
Adaptations	328	96 %
Non-adaptations	00	0 %
Élisions	14	4 %

Tableau 2 : Statistiques d'adaptations des voyelles nasales [ã ɔ̃ ẽ] (Élaboration propre)

Les données présentées dans ce tableau montrent que les voyelles nasales sont adaptées dans la majorité des cas analysés, soit 96 % (328 sur 342 cas), et seulement 4 % subissent une élision.

Les cas d'adaptation des voyelles nasales en voyelles orales (Ṽ → VN), en (3), révèlent que les voyelles nasales sont adaptées en voyelle orale suivie d'une consonne nasale dans 63 % (208 sur 328 cas). Ceci indique une certaine régularité dans l'adaptation des voyelles nasales (cf. Louriz, 2025 à paraître).

- a. /ã/ en [an, am] (98/208 cas)
ex. : /bãd/ → [ɓand-a] «bande» ; /lãp/ → [lamɓ-a] «lampe».
- b. /ɔ̃/ en [un, um] (83 /208 cas)
ex. : /batajɔ̃/ → [ɓatɔ̃jjun] «bataillon» ; /pɔ̃p/ → [bumb-a] «pompe».
- c. /ẽ/ en [an] (27/208 cas)
ex. : /kusẽ/ → [kusan] «coussin» ; /gardjẽ/ → [garɖjan] «gardien».

Tableau 3 : Cas d'adaptation : Ṽ → VN (Élaboration propre)

Nous estimons qu'il y a deux explications de ce cas d'adaptation de Ṽ → VN :

1. cette régularité est due au fait que l'AM n'admet pas la présence de voyelles nasales dans son système. Par conséquent l'adaptation est un processus naturel et prévisible ;

2. le fait que la voyelle nasale éclate en voyelle orale suivie d’une consonne nasale est aussi un phénomène courant, puisque la forme sous-jacente des voyelles nasales est /VN/.

Paradis et Prunet (2000) stipulent que « [...] lorsqu’une voyelle nasale est introduite dans une langue emprunteuse ne permettant pas ce type de segment, elle peut être logiquement traitée de deux façons : elle peut être décompactée ($\tilde{V} \rightarrow VN$) ou encore dénasalisée ($\tilde{V} \rightarrow V$) » (Paradis, Prunet, 2000 : 33).

D’autre part, les cas d’élision présentent deux situations : soit la voyelle nasale est totalement élidée, soit seule la consonne nasale est élidée. L’élision de la voyelle nasale / $\tilde{V}$ / ($\tilde{V} \rightarrow \emptyset$) en début de mot est systématique dans la majorité des cas, puisqu’elle viole la contrainte de l’AM qui n’admet pas de mot qui commence par une voyelle. Ainsi, les emprunts comme / $\tilde{a}p\tilde{u}l$ / « ampoule » ; / $\tilde{e}f\tilde{i}rmje$ / « infirmier » ; / $\tilde{e}sp\tilde{e}kt\tilde{o}e\tilde{r}$ / « inspecteur » sont réalisés [bøla], [fərmi], [sbiktur] respectivement.

Rares sont les emprunts comme « ambulance » [l-aḅelans] ; « ancien » [l-aʃjan], etc. qui préservent la voyelle initiale tout en élidant le trait nasal de celle-ci, mais en insérant l’article défini afin de respecter la contrainte CV. Nous analysons ces formes comme étant le résultat d’une stratégie de réparation qui sert à respecter la contrainte sur les attaques vides en arabe⁵.

Un autre type d’élision concerne les voyelles nasales qui se trouvent en fin de mot dans les emprunts, tel qu’illustré en (4).

Français (API)	AM	Glose
apartəmə̃	bəɾtṁa	appartement
ebeɾzəm̃	bəɾzma	hébergement
avɛrtism̃	firtisma	avertissement
ef̃ɑ̃tij̃	ʃantijju	échantillon
batim̃	bətṁa	bâtiment
aksid̃	ksida	accident

Tableau 4 : Cas d’adaptations : $\tilde{V} \rightarrow V$ (Élaboration propre)

⁵ La langue arabe n’admet pas de mot qui commence par une voyelle.

Les données en (4) se caractérisent par l'éclatement de la $\tilde{V}$ et l'élision de la consonne nasale finale ($\tilde{V} \rightarrow V$) en AM. Cette élision est généralement causée par le fait que les emprunts sont tri ou quadrisyllabiques ; une structure syllabique complexe pour l'AM, qui montre une préférence pour les mots à deux syllabes.

Ainsi, les voyelles nasales / $\tilde{a}$ $\tilde{o}$ $\tilde{e}$ / ⁶ ne sont pas maintenues par le locuteur marocain non francophone. Ce dernier apporte donc une légère modification en remplaçant les nasales par une combinaison des phonèmes /i/, /u/, /a/ avec /n/ (ou parfois /m/).

Il a été montré que les voyelles nasales sont systématiquement adaptées en AM, soit par i) l'éclatement de la voyelle nasale ou ii) l'élision du /n/ final ou encore iii) l'élision de la voyelle nasale en début de mot dans les emprunts français. En résumé, les trois types d'adaptation sont présentés comme suit :

- 1) $\tilde{V} \rightarrow VN$: concerne les voyelles nasales qui sont adaptées en voyelle orale suivie d'une consonne nasale, soit 63 % (208 sur 328 cas). Ces emprunts se terminent par /a/+n/ ou /u/+n/ et sont principalement des mots monosyllabiques tels que [bɿan] « plan », [bun] « bon », ou dans une moindre mesure, des mots bisyllabiques, comme [kusan] « coussin ».
- 2) $\tilde{V} \rightarrow V$: s'applique aux voyelles nasales qui subissent une adaptation avec la perte de la consonne nasale, soit 37 % (120 sur 328 cas). Ce sont généralement les voyelles nasales situées en fin de mot, soit 91 % (109 cas sur 120), à l'exception des emprunts monosyllabiques qui conservent toujours la consonne nasale.
- 3) $\tilde{V} \rightarrow \emptyset$: concerne l'élision systématique de la voyelle nasale / $\tilde{V}$ / en début de mot, étant donné que l'AM n'admet pas les mots à initiale vocalique. Ce type d'élision de segment ne représente qu'un pourcentage infime des cas, soit 1 % (4 sur 328 cas).

⁶ L'opposition / $\tilde{e}$ / ~ / $\tilde{œ}$ / a disparu en français standard, mais elle demeure pertinente en phonologie parce qu'elle permet d'expliquer des dérivations comme brun/brune [brœ̃] ~ [brɥn], dont la voyelle sous-jacente est / $\tilde{œ}$ / et non / $\tilde{e}$ /, comme c'est le cas de fin/fine [fɛ̃] ~ [fin].

Ainsi, il a été observé que dans la plupart des cas, l'adaptation prédomine sur l'élision, conformément aux principes de la TCSR qui stipulent que l'insertion (le maintien de la consonne nasale) aura préséance sur l'élision. Cette approche est privilégiée car elle permet de conserver l'information segmentale.

5.1. Représentation phonologique de la voyelle nasale en français

Cette section vise à présenter notre analyse phonologique des voyelles nasales dans les emprunts français en AM. Autrement dit, nous montrerons comment ces voyelles s'organisent une fois intégrées dans le système de l'AM et comment s'opère leur adaptation. Nous exposerons la représentation des voyelles nasales en français et celle de l'écèlement de la voyelle nasale en AM.

L'étude des voyelles nasales revêt un caractère important, étant donné qu'un grand nombre d'emprunts, soit (328 sur 1050 mots), contiennent une voyelle nasale. Celle-ci est problématique pour l'AM, car cette langue n'admet pas les voyelles nasales. Cette contrainte est représentée par le réglage paramétrique négatif en (5).

voyelles nasales ?	français :	oui
[-cons] [+nasal]	AM :	non */ǣ ẽ ẽ/

Tableau 5 : Paramètre (Élaboration propre)

Par exemple, l'emprunt français /plã/, qui se réalise en AM sous la forme [bɭan], contient une voyelle nasale. Un tel emprunt entraîne une violation de la contrainte en (5), et cette violation doit être réparée. Comment s'opère donc l'adaptation d'un point de vue théorique ?

Rappelons que les contraintes peuvent être violées et leur violation entraîne automatiquement l'application de stratégies de réparation. Ces dernières sont des opérations qui insèrent ou élient du matériel phonologique dans le but de satisfaire la contrainte violée.

Théoriquement, en FSJ, une voyelle nasale représente une voyelle orale suivie de N⁷ (cf. Paradis, Prunet, 2000). Par exemple, dans le cas du mot

⁷ "N" représente l'archiphonème de toutes les consonnes nasales du français /m n ɲ/.

« plan » [plã], la structure ou forme sous-jacente est généralement représentée comme suit :

Squelette	x	x	x	
NB	•	•	•	•
NP	...	...	...	[+nasal]
Segments	p	l	a	n

Tableau 6 : FSJ /plaⁿ/ (Élaboration propre)

Le tableau (6) montre que tous les segments sont associés au niveau squelettal, c'est-à-dire qu'ils ont une structure syllabique complète. En revanche, le /n/ final de mot n'est pas associé à une unité de temps. Il reste flottant en attendant un contexte phonologique adéquat pour être réalisé.

En français, le trait nasal va s'insérer dans le nœud de base de la voyelle précédente créant ainsi une voyelle nasale permise en français, ce qui produit la forme [plã].

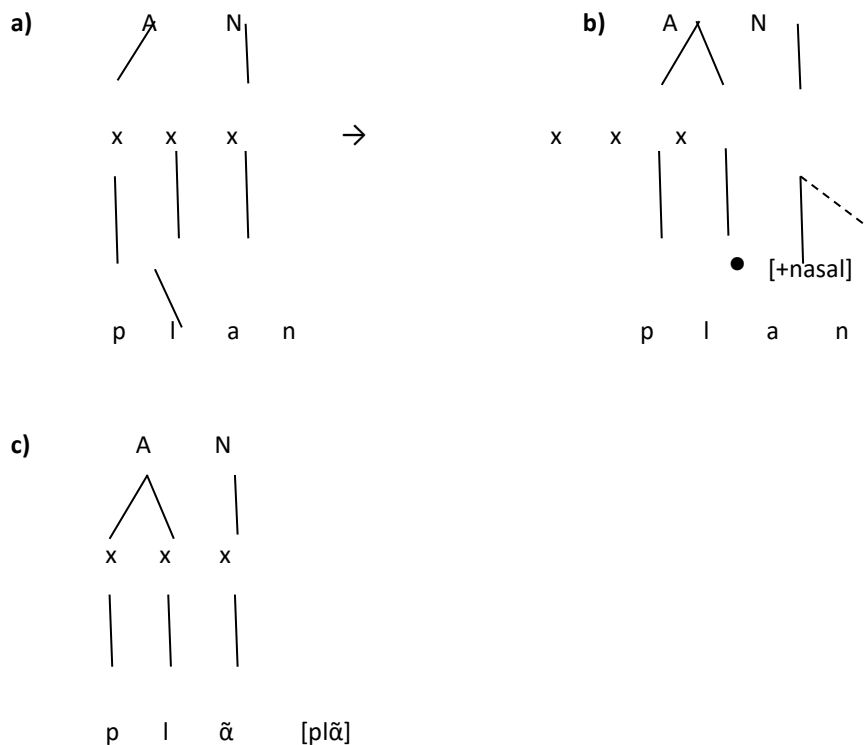


Tableau 7 : Représentation syllabique de /plaⁿ/ → [plã] (Élaboration propre)

En (7), la nasale flottante, c'est-à-dire le /n/ final qui n'est pas associé à une unité de temps, s'associe au nœud de base de la voyelle qui la précède pour former une voyelle nasale permise en français. Cette opération est une stratégie de réparation qui sert à préserver le principe de légitimation, présenté en (8).

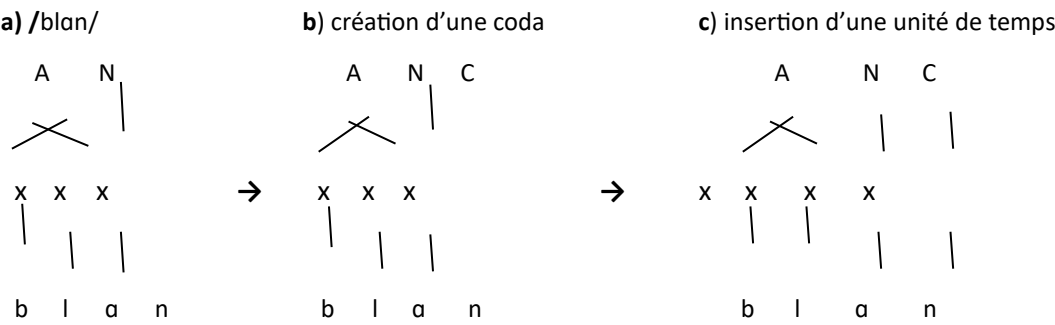
Toute unité phonologique doit être légitimée au niveau prosodique et segmental, c'est-à-dire être intégrée dans une structure phonologique immédiate complète (El Fenne, 1994).

Tableau 8 : Principe de légitimation

Ainsi, la forme en (7a) viole le principe de légitimation, ce qui l'expose à la stratégie d'insertion du trait nasal comme illustré en (7b). C'est la solution qui entraîne le moins de perte d'information segmentale tout en étant une solution minimale. La qualité de la voyelle de surface est, dans ce cas, nasale, comme représenté en (7c).

5.2. Représentation syllabique de la voyelle nasale en AM

En arabe, les voyelles nasales ne sont pas admises. Par conséquent, l'éclatement de la voyelle nasale de l'emprunt /plā/ en [b|an] consiste en la création d'une coda, comme illustré ci-dessous.



Selon Kaye (1983), l'insertion d'une unité de temps est due à la convention présentée ci-après.

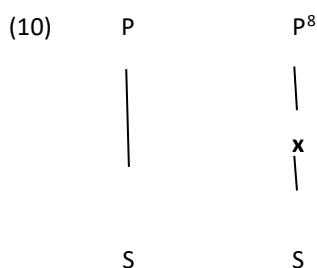


Tableau 9 : Adaptation de la voyelle nasale $\tilde{V} \rightarrow VN$ /plǎ/ $\rightarrow$ [b|ǎn]⁹ (Élaboration propre)

Nous analysons la convention de Kaye comme une stratégie de réparation dont l'application est causée par le principe de légitimation déjà défini en (8). Autrement dit, si un élément n'est pas associé à une structure, il ne peut se réaliser phonétiquement.

Ainsi, la syllabation d'une voyelle nasale en AM s'applique en deux séquences, impliquant d'abord l'éclatement de la voyelle nasale (9a), suivie de la création d'une coda (9b) et l'insertion d'une unité de temps (9c) de manière à permettre la syllabation adéquate de la consonne finale. Il a été vu que les voyelles nasales sont adaptées conformément aux principes de légitimation en (6) et la convention d'insertion d'une unité de temps en (10).

Conclusion

L'objectif de cette étude était de mettre en exergue les diverses altérations subies par les voyelles nasales du français lorsqu'elles sont empruntées en AM. Nous avons présenté leur analyse phonologique dans le cadre de la TCSR, en essayant d'expliquer les motivations phonologiques qui sous-tendent les différentes adaptations. Il a été montré comment les voyelles nasales sont représentées dans le cadre général de la phonologie multilinéaire et comment est-ce qu'elles sont traitées dans une approche générativiste. Les données du corpus ont montré aussi que les voyelles nasales sont systématiquement adaptées en AM, soit par l'éclatement de la voyelle nasale en voyelle orale suivie d'une consonne nasale ou la voyelle perd son trait nasal et se réalise tout simplement en une voyelle orale.

⁸ P est un constituant syllabique et S, un segment.

⁹ Le changement de /p/ à [b] s'explique par le fait que la consonne sourde /p/ n'existe pas en AM.

Les emprunts en AM à finale VN sont généralement des mots monosyllabiques (ex. : [bɫan] « plan ») ou, dans une moindre mesure, des mots bisyllabiques avec une voyelle nasale en position finale (ex. : [kusan] « coussin »), où la voyelle nasale est éclatée mais la consonne nasale persiste. Cette régularité s'explique par le fait que l'AM ne tolère pas la présence de voyelles nasales dans son système. Ainsi, l'adaptation de ces emprunts devient un processus naturel et prévisible. De même, le fait que la voyelle nasale éclate en une voyelle orale suivie d'une consonne nasale est également un phénomène courant, étant donné que la forme sous-jacente des voyelles nasales est /VN/, selon l'hypothèse de Paradis et Prunet (2000), entre autres.

En outre, les cas d'élision se manifestent de deux manières : soit la voyelle nasale est complètement élidée, soit seule la consonne nasale est élidée. L'élision systématique de la voyelle nasale ($\tilde{V} \rightarrow \emptyset$) en début de mot prédomine dans la majorité des cas, en raison de la contrainte de l'AM qui n'admet pas de mots à initiale vocalique. En revanche, les emprunts avec une voyelle orale /a/ sont souvent des mots tri- ou quadrisyllabiques, où la voyelle nasale est en position finale (ex. : [bɑtɛmɑ] « bâtiment »). Globalement, l'adaptation prédomine sur l'élision dans la plupart des cas, conformément aux principes de la TCSR qui favorisent l'insertion (le maintien de la consonne nasale) pour conserver l'information segmentale, alors que l'élision est une stratégie de dernier recours.

Ainsi, il a été constaté que chaque voyelle, lorsqu'elle est intégrée dans la langue réceptrice, subit des modifications pour se conformer à la phonologie de la langue emprunteuse. Les voyelles de la langue source sont ainsi modifiées pour s'adapter au système linguistique de l'AM.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux professeurs, Mme Fatima Zahra El Fenne et Mme Nabila Louriz, pour leur soutien inestimable tout au long de mes recherches. Grâce à leurs précieux apports, conseils éclairés et à leur encouragement constant, j'ai pu approfondir ma réflexion avec rigueur et méthodologie. Je remercie également les informateurs pour leur contribution à cette recherche.

Bibliographie

- Achir, F. 2021. « Adaptation Phonologique des Consonnes dans les Emprunts Français en Arabe Marocain ». *Revue Internationale du Chercheur*, Volume 2, n° 4, p 375-392.
- El Fenne, F. Z. 1994. *La flexion verbale en français : contraintes et stratégies de réparation dans le traitement des consonnes latentes*. Thèse de doctorat, Université Laval, Québec.
- Guilbert, L. 1975. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.
- Humbley, J. -C., Jacquet-Pfau, J.-F. Sablayrolles. 2011. Emprunts, créations « sous influence » et équivalents. Actes des 8^e Journées scientifiques du réseau LTT de l'AUF, *Passeurs de mots, passeurs d'espoir : lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité*, Édition des archives contemporaines, p. 325-339.
- Kaye, J. 1983. *On the Syllable Structure of Certain West African Languages*. Université du Québec à Montréal. Ms.
- Louriz, N. 2025. (À paraître). *Together to save the nasal : interfaces in loanword adaptation in Moroccan Arabic*.
- Paradis, C. 2001. Stratégies de réparation phonologiques dans les emprunts, en aphasie et ailleurs : le Projet COPHO, Communication au colloque Représentations, contraintes et stratégies de réparation, Université de Toulouse-Le Mirail, 15-16 novembre 2001.
- Paradis, C. 1993. « Formedness in the Dictionary: A Source of Constraint Violation ». *Revue canadienne de linguistique*, 38(2). In : *Constraint-Based Theories in Multilinear Phonology*, Carole Paradis et Darlene LaCharité (dir.), p. 215-234.
- Paradis, C. 1996. The Inadequacy of Filters and Faithfulness in Loanword Adaptation. J. Durand et B.Laks (dir.), in *Current Trends in Phonology: Models and Methods*, University of Salford Publications, p. 509-534.
- Paradis, C., LaCharité, D. 1997. « Preservation and Minimality in Loanword Adaptation ». *Journal of Linguistics*, n° 33, p. 379-430.
- Paradis, C., C. Lebel, D. LaCharité. 1993. Adaptation d'emprunts : les conditions de la préservation segmentale. In : C. Dyck (dir.), Actes du congrès annuel de l'association canadienne de linguistique, p. 461-476.
- Paradis, C., Prunet, J.-F. 2000. « Nasal vowels as two segments: Evidence from borrowings ». *Language*, 76 (2), p. 324-357.
- Peperkamp, S. 2005. « A Psycholinguistic Theory of Loanword Adaptation ». *BLS* 30, p. 341-352.
- Peperkamp, S., Dupoux, E. 2003. Reinterpreting loanword adaptations: The role of perception. In : *Proceedings of the 15th International Congress of Phonetic Sciences*, Barcelona, p. 367-370.
- Silverman, D. 1992. « Multiple Scansions in Loanword Phonology: Evidence from Cantonese ». *Phonology*, 9, p. 289-328.
- Yip, M. 2006. « The symbiosis between perception and grammar in loanword phonology ». *Lingua*, 116, p. 950-175.



© *Synergies Chili*, n° 20, Année 2024.

Revue du GERFLINT

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426944659>

Bibliothèque nationale de France.

- Décembre 2024 -

Éléments sous droits d'auteur. Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de l'éditeur et de la revue :

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-chili>

